



LEVERNOIS

BULLETIN MUNICIPAL

Séance du 8 novembre 2010

Présents : Serge COLLAVINO, Maire, Jacqueline JACOB, Marie-Josèphe ZABA, Patrick THIBERT, Philippe WOLTERS, Gérard MOUGENOT, Jean-Philippe BOUTON, Jean-Louis BAUDOIN, Catherine PION, Isabelle LENET,

Absents : Didier BERNARD

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe ZABA

1- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE, COTE ET SUD DANS LE DOMAINE DES AIRES DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE.

Le Maire présente au Conseil la proposition de transfert à la Communauté d'Agglomération de la compétence « Aménagement et gestion des aires de grand passage des gens du voyage ».

En effet, Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Côte d'Or prévoit la réalisation d'une aire de grand passage sur le bassin d'habitat « BEAUNE/NUITS-ST-GEORGES ».

Le Conseil approuve le projet.

2- SICECO : ADHÉSION DE LA VILLE DE BEAUNE

Le Conseil accepte l'adhésion de la ville de BEAUNE au SICECO pour la distribution publique d'électricité.

3- PLACEMENT FINANCIER-COMPTÉ À TERME

Le maire rappelle au Conseil que la vente des derniers terrains en ZA les Bonnes Filles a rapporté 448 000 € à la commune et que, depuis 2 ans, cette somme est placée dans l'attente du solde des travaux de voirie de la zone.

Le placement arrivant à échéance, le Conseil décide :

- d'ouvrir un compte à terme , au taux de 0,87 % pour 12 mois, pour un montant de 448 000 €, auprès de la Trésorerie de Beaune.

- de charger le Maire de signer les actes correspondants.

4- AUTORISATION DE STATIONNEMENT ZA LES BONNES FILLES SOCIÉTÉ SMVS (Société de Mécanique Vernier et Seurat)

Le maire présente au Conseil la demande d'autorisation d'occuper à titre précaire une partie du domaine public (partie sud-ouest de la parcelle ZA 265) pour un stationnement de véhicules le long de la propriété de la société SMVS (pépinière d'entreprises dans la zone des Bonnes Filles).

Le Conseil donne cette autorisation à titre précaire et charge le Maire de signer la convention correspondante.

5- DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Le Conseil Municipal décide les décisions modificatives budgétaires suivantes :

- transfert de crédits budgétaires pour 3 230 € du compte 2152 au compte 2031 (pour alimenter le mandat 288/2010 correspondant au paiement de l'étude de la signalisation de la zone golfique et hôtelière)
- ouverture de crédits budgétaires au chapitre 024, sans contrepartie, pour 230 € (vente de terrain à M. Rothacker).

6- DATES À RETENIR

30 novembre à 19h: Accueil en salle des fêtes de Levernois de la réunion de la CLE de l'Est Beaunois (Commission Locale de l'Energie du SICECO)

8 janvier 2010 à 20h : Vœux du Maire

27 mars à 12h30 : Repas des seniors

Afin de préserver le cachet de notre village, merci d'éviter de rouler et de stationner, pendant l'hiver, sur les bandes engazonnées

Le Maire,
Serge COLLAVINO